



Société Française de Santé Publique

APPEL À CONTRIBUTION

CAPITALISATION D'EXPÉRIENCES EN PRÉVENTION DU TABAGISME
AUPRÈS DES JEUNES ET DES PERSONNES VULNÉRABLES



Dans le cadre d'une capitalisation d'expériences financée par le Fonds Tabac-Projet D-CAP, la Société Française de Santé Publique recherche des actions de prévention du tabagisme menées au niveau local auprès de **publics jeunes** et de **publics vulnérables** (adultes et jeunes).

D-CAP : PRODUIRE DES CONNAISSANCES À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DES ACTEURS SUR LES ACTIONS DE PRÉVENTION DU TABAGISME

Le projet D-CAP s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet du Fonds de lutte contre le Tabac : « mobilisation de la société civile ». Financé pour 3 ans (2019-2021), ce projet vise à construire une connaissance expérientielle partageable en prévention du tabagisme auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans et des personnes vulnérables (jeunes et adultes). Ce choix s'inscrit dans une perspective de contribution à la réduction des inégalités de santé. Les interventions précoces et le renforcement des actions vers les plus fragiles constituant deux stratégies efficaces de réduction de ces inégalités.

L'objectif est de recueillir, d'ici juin 2021, soixante capitalisations portant sur des actions allant de la prévention primaire à l'accompagnement à l'arrêt du tabac. L'appel à contribution sera renouvelé chaque année et capitalisera 24 projets en 2019, 21 projets en 2020 et 15 projets en 2021.

LA CAPITALISATION D'EXPÉRIENCES : POUR QUOI FAIRE ?

Le projet D-CAP s'inscrit dans une initiative nationale plus large de création d'un portail dédié au partage de connaissances et de données probantes en santé publique : InSPIRe-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre recherche, intervention et décision). Il s'appuie sur une définition des données probantes et du partage de connaissances qui intègre les données issues de la science et les données expérientielles.

La capitalisation issue de l'expérience complète les données issues de la recherche et les bases existantes qui mettent à la disposition des acteurs des données descriptives des actions menées (base OSCARS...). Ces données ne permettent pas toujours de répondre à la question du « Comment-Faire ? ». La capitalisation répond à cette question à partir d'un recueil d'informations très détaillé auprès des acteurs et d'une analyse de celui-ci. Elle a pour objectifs de faire apparaître les logiques à l'œuvre, de décrire finement les contextes, les savoirs issus de l'action, les stratégies déployées pour rendre opérationnelles des stratégies décrites comme efficaces dans la littérature.

UNE FINALITÉ PÉDAGOGIQUE

La capitalisation est un temps réflexif sur les pratiques.
Elle constitue un moment d'auto-formation.

UNE FINALITÉ INFORMATIVE

La capitalisation est un partage de connaissances sur les actions et les stratégies efficaces en prévention du tabac.

UNE FINALITÉ POLITIQUE

La capitalisation donne à voir notamment la déclinaison pratique de politiques nationales et locales de santé.

UNE FINALITÉ SCIENTIFIQUE

Par l'amélioration permanente de la méthode et par la construction d'un corpus de données utile à la recherche.

LA CAPITALISATION D'EXPÉRIENCES EN 6 ÉTAPES

01 La réalisation d'une carte d'identité du projet

La construction d'un document partageable
(fond et forme)

04

02 Une démarche accompagnée de recueil d'informations : un entretien semi-directif d'environ 2 heures*

La validation du document par le contributeur et l'accompagnateur

05

03 L'analyse des données produites

La diffusion des données issues de l'expérience

06

*Cet entretien peut être complété d'une réflexion avec plusieurs partenaires dans le cadre d'un entretien collectif.

QUELS CRITÈRES POUR CONTRIBUER À LA CAPITALISATION DANS LE CADRE DE D-CAP ?



CRITÈRES D'INCLUSION

- Actions de terrain financées par des fonds publics
- Actions mises en œuvre depuis au moins un an ou achevées
- Actions à petite échelle
- L'action concerne l'un de ces deux publics :
 - Les jeunes de 12 à 25 ans
 - Les personnes vulnérables (adultes et jeunes)
- Intégrant au moins deux catégories d'acteurs : enseignants, parents, jeunes, professionnels de santé, travailleurs sociaux, animateurs, personnes vulnérables ...
- Intégrant au moins deux activités : par exemple une activité centrée sur l'information une autre sur les compétences psycho sociales, des ateliers et un suivi individuel ...
- Porteur du projet disponible et intéressé par une démarche de capitalisation
- Public concerné associé à la démarche
- Perspective de contribution à la réduction des inégalités sociales de santé
- Actions allant de la prévention primaire à l'accompagnement au sevrage tabagique
- Actions se déroulant dans tous les contextes : CHRS, établissement scolaire, travail, centres de loisirs, etc.
- Actions se déroulant en milieu rural, urbain, départements et régions d'Outre-Mer, etc.

Il n'est pas nécessaire que l'action ait fait l'objet d'une évaluation.

Cet appel à contribution sera renouvelé en 2020 et 2021. Si votre action vient de démarrer et que vous souhaitez qu'elle fasse l'objet d'une capitalisation, vous pourrez répondre plus tard.

Remarque : la démonstration de l'efficacité de l'action n'est pas un critère exigé. Cette démonstration est difficile et coûteuse à apporter. L'intérêt d'une action peut porter autant sur (des éléments de) son processus, essentiels à la réussite d'une intervention à visée préventive dès lors qu'il est clair que l'efficacité de la prévention relève de son inscription dans des stratégies de promotion de la santé. On sera dès lors intéressé à identifier et comprendre les stratégies, les méthodes ou outils que certaines équipes ont développés pour, par exemple, aller vers des publics qui "échappent" aux interventions habituelles, tenir compte de différences culturelles, de niveaux faibles de littératie en santé, etc.



CRITÈRES D'EXCLUSION

- Actions financées par des fonds privés
- Actions uniques « one shot »
- Actions développant des stratégies par la peur ou une approche exclusivement centrée sur le risque
- Actions s'inscrivant dans le cadre de programmes nationaux de prévention du tabagisme (comme par exemple "Moi(s) sans Tabac" ou Tabado) ; ces programmes faisant l'objet par ailleurs d'évaluations structurées et de recueils d'informations spécifiques.

POUR DEVENIR CONTRIBUTEUR



Accepter de consacrer entre deux heures et une demi-journée (si entretien collectif) au processus de capitalisation. Puis être prêt.e à un travail de validation du document produit.



Remplir la carte d'identité de votre projet en pièce jointe et l'adresser à amandine.baron@sfsp.fr avant le 3 juin 2019. Vous pouvez joindre tout document se référant à votre action (dossier cosa de présentation, rapport d'évaluation, bilan, outils...)



Les actions seront examinées par le groupe de travail D-CAP et une première sélection de 24 actions aura lieu.



Les capitalisations se dérouleront ensuite du mois de juillet au mois de décembre 2019.

La participation à la démarche de capitalisation ne donne lieu à aucune rémunération.